

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/06/17-2/04****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220617-lmc100000023849-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

Commission n° 2 – Éducation et Culture
Rapporteur : BEAULNES SERENI Nathalie

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

OBJET : Politique départementale en faveur de l'enseignement supérieur : approbation de la création de la Fondation Partenariale de l'Université Gustave Eiffel en qualité de membre fondateur.

Dans le cadre de sa politique en matière d'attractivité territoriale, le Département soutient activement le développement universitaire sur son territoire et notamment l'Université Gustave Eiffel (UGE) dans sa stratégie de développement à l'échelle de la Seine-et-Marne. A ce titre, il est proposé d'accompagner, en qualité de membre fondateur, la création de la Fondation Partenariale UGE qui aura pour objet de valoriser le potentiel de recherche et de formation de l'UGE et sa visibilité. Les thématiques de la fondation seront :

- Soutenir l'égalité des chances ;
- Développer la recherche transdisciplinaire et l'innovation collaborative ;
- Transformer les campus en laboratoires urbains.

A ce titre, il est proposé d'allouer un crédit en fonctionnement d'un montant de 50 000 €/an pour une durée de 5 ans pour un montant total de 250 000 €.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'article L. 719-13 du code de l'éducation,

VU les articles 19 à 19-13 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat,

VU le décret n° 91-1005 du 30 septembre 1991 pris pour l'application de la loi n° 90-559 du 4 juillet 1990 créant les fondations d'entreprise et modifiant les dispositions de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat relative aux fondations,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la création de la Fondation Partenariale UGE qui sera créée par délibération de l'Université Gustave Eiffel le 30 juin 2022 et son projet de statuts, tel que joint à la présente délibération.

Article 2 : d'être membre fondateur de la Fondation Partenariale UGE.

Article 3 : de doter la Fondation Partenariale UGE d'un montant de 250 000 € réparti sur 5 ans à raison de 50 000 € par an à partir de l'année 2022. Cette participation sera imputée sur les crédits de l'action «ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE», opération «Fondation de l'Université Gustave Eiffel» inscrits au budget primitif 2022.

Article 4 : que l'attribution fera l'objet d'une délibération ultérieure après la création de la Fondation Partenariale UGE.

Article 5 : que cette participation sera versée à partir de l'année 2022 et ce pendant 5 ans.

Article 6 : d'autoriser le Président du Conseil Départemental à signer tout document nécessaire à la participation du Département à la création de cette fondation.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne